

NON AUX ÉOLIENNES! TOURISME CHAUDIÈRE-APPALACHES SE PRONONCE

Lévis, 25 avril 2007 – Tourisme Chaudière-Appalaches s’oppose aux projets de parcs éoliens dans l’axe des sommets des municipalités de St-Paul-de-Montminy, St-Philémon et St-Luc. L’industrie touristique régionale, représentée par le conseil d’administration de Tourisme Chaudière-Appalaches, est inquiète de l’impact de telles infrastructures sur l’avenir du tourisme dans le sud de la région.

Le 18 avril dernier, le conseil d’administration de Tourisme Chaudière-Appalaches se rencontrait pour discuter de l’implantation de parcs éoliens dans ce secteur. Les administrateurs ont alors conclu à l’unanimité que les projets potentiels d’implantation d’éoliennes dans les parcs régionaux des Appalaches et du Massif du Sud s’opposeraient aux activités touristiques qui se déroulent dans ces lieux : randonnées pédestres, ski alpin, équitation, motoneige, quad, ski de randonnée, raquette, etc.

De plus, les importants investissements des dernières années afin d’attirer les touristes dans les milieux naturels du Parc régional des Appalaches et du Parc régional du Massif du Sud n’auraient plus l’impact souhaité si l’installation d’éoliennes était maintenue. Les paysages des parcs régionaux perdraient leur authenticité et la vision de développement durable de ces territoires serait sérieusement remise en question. Le directeur général de Tourisme Chaudière-Appalaches, M. Richard Moreau, souligne : « nous ne sommes pas contre cette énergie verte, dans la mesure où les parcs éoliens ne viennent pas en conflit avec les activités touristiques avoisinantes ».

Enfin, le 11 avril, Tourisme Chaudière-Appalaches soumettait un sondage d’opinion à ses membres localisés dans les secteurs visés par les projets d’éoliennes. Les répondants s’avèrent être « majoritairement contre » l’implantation de parcs éoliens près de leur entreprise.

« Nous respectons la volonté de nos membres et nous croyons fermement que l’implantation d’éoliennes dans les paysages montagneux de la Chaudière-Appalaches pourrait avoir un impact négatif sur le tourisme d’aventure et de plein-air de ce territoire », conclut M. Richard Moreau.

- 30 -

Source : Annie Thibodeau
Conseillère en communications et relations publiques
Tél. : 418 831-4411 poste 240 ou 418 569-1705 (cell.)
Courriel : athibodeau@chaudiereappalaches.com
Site Internet : www.chaudiereappalaches.com